



POINTS D'INTÉRÊTS TOURISTIQUES



> Eglise de Moussac-sur-Vienne.

> Château de la Messelière.



LA CHARTE DU RANDONNEUR de la FF Randonnée

- Respectons les espaces protégés
- Restons sur les sentiers
- Nettoyons nos semelles
- Refermons les clôtures et les barrières
- Gardons les chiens en laisse
- Récupérons nos déchets
- Partageons les espaces naturels
- Laissons pousser les fleurs
- Soyons discrets
- Ne faisons pas de feu
- Préservons nos sites
- Privilégions le covoiturage et les transports en commun

>> sportsnature.lavienne86.fr



Imprimé par nos soins - Département de la Vienne 86008 Poitiers cedex - SIREN : 228000011 - Ne pas jeter sur la voie publique - Décembre 2024

Entre Vienne et Blourde Moussac-sur-Vienne



SPORTS
la Vienne **NATURE**
en Vienne



10 km **3h** **Boucle**

Facile

Entre 90 m et 175 m

Jaune

Moussac-sur-Vienne, à 28 km au sud-ouest de Montmorillon par les D727 et D11

Parking place de l'église

Cette balade permet de découvrir de beaux panoramas des vallées de la Vienne et de la Blourde, un paysage varié, d'anciennes fontaines et les rives sauvages de la Vienne.



Entre Vienne et Blourde

Moussac-sur-Vienne



- 1 De l'église, prendre la D111 en direction de Persac. Sortir du village.
- 2 Passer Bracs. Juste après une petite fontaine à gauche, descendre le chemin à gauche direction "Coteaux des Fadets" (vue sur le château de la Messelière).

Continuer tout droit jusqu'à la petite route et l'emprunter à gauche sur 200 m. Tourner alors à droite sur le chemin. Arriver sur la route, prendre à gauche sur 100 m puis le chemin à droite.

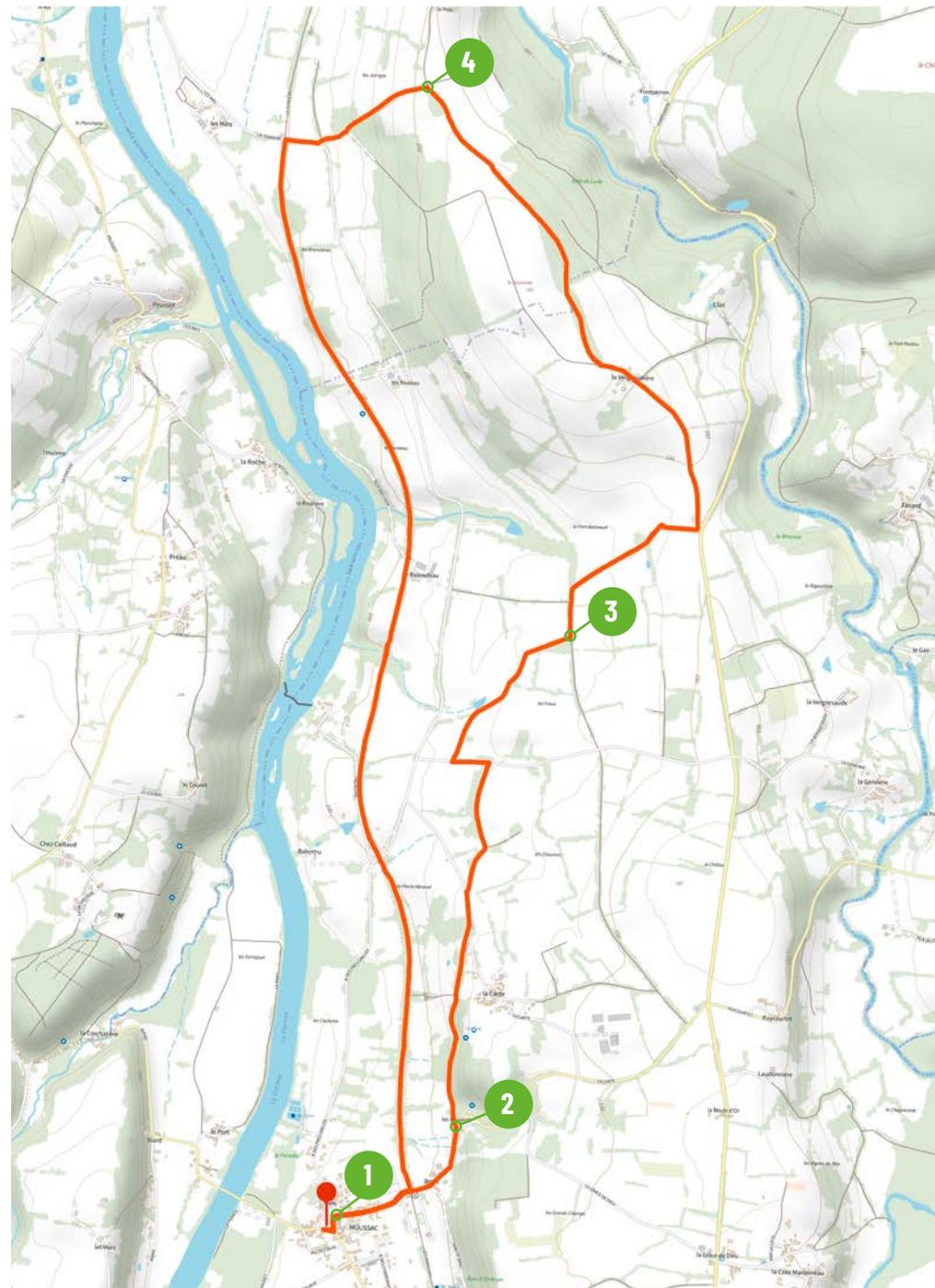
- 3 Prendre à gauche direction "Coteaux des Fadets".
> Le sentier emprunte le GR® 48.

Arriver à la D11, emprunter à gauche le chemin gravillonné vers la Vergnaudière. Passer à droite du hameau. S'engager dans un premier bois, et après un passage à découvert (vues sur les vallées de la Vienne et de la Dive), dans un second.

- 4 À la sortie du bois, descendre le chemin à gauche.
> Le sentier quitte le GR® 48.

À la route, prendre à droite jusqu'à l'ancienne voie ferrée.
> Le sentier quitte le balisage des "Coteaux des Fadets".
Suivre la route à gauche, plein sud, sur 4 km (vue sur les rives sauvages de la Vienne).

À la D111, tourner à droite pour revenir à Moussac-sur-Vienne.



© Sources : ©IGN - GEPIA - Réalisation : CD 86, Novembre 2024

Télécharger le GPX de la rando sur <https://sportsnature.vienne86.fr>